

TARBES LE 8 MAI 2011

## CEREMONIE COMMEMORATIVE

A l'occasion de la commémoration du 66<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, une cérémonie, présidée par Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, sera organisée le dimanche 08 mai 2011 à 11h00 devant le monument aux Morts, aux allées Leclerc, à Tarbes.

Cette cérémonie particulière verra les régiments tarbais saluer la population de Bigorre avant leur projection sur les théâtres d'opérations extérieures. Elle sera précédée d'un défilé des régiments de la place de la mairie aux allées du Maréchal Leclerc à partir de 10h30.

Elle mettra également à l'honneur les réservistes à l'occasion de la journée nationale de la réserve ainsi que les jeunes ayant suivi la préparation militaire marine.

### DEROULEMENT :

#### Chronologie place de la mairie

10h15 Mise en place terminée

10h20 Présentation des troupes au Chef de corps du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes

10h25 Honneurs aux étendards

10h30 Départ du défilé vers les allées du Maréchal Leclerc

10h45 Arrivée des régiments aux allées du Maréchal Leclerc

#### Chronologie allées du Maréchal Leclerc

10h30 Mise en place terminée pour les troupes se mettant en place directement au monument.

10h50 Présentation des troupes au Chef de corps du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes par le chef de corps par suppléance du 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie parachutiste

Inspection des troupes.

11h00 Arrivée des autorités

Salut à l'Etendard

Revue des troupes

Remise de décorations

Remise des diplômes à la préparation militaire marine

Lecture du message de l'union française des anciens combattants

Lecture du message de M. le Ministre de la Défense et des anciens combattants

Ravivage de la flamme

Chant des partisans

Dépôt de gerbes

Sonnerie aux Morts

Minute de silence  
Hymne national  
Honneurs aux étendards  
Salut des autorités  
Départ des troupes  
Remerciements aux porte-drapeaux.

### **TROUPES SOUS LES ARMES :**

#### **Départ de la mairie, mise en place au monument aux morts sur les allées du Maréchal Leclerc en défilant :**

- la fanfare du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes,
- le Chef de corps du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes commandant les troupes,
- un officier supérieur du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes,
- l'étendard du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes et sa garde,
- un commandant d'unité élémentaire avec son fanion et 2 pelotons du 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes,
- le Chef de corps par suppléance du 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie parachutiste,
- l'étendard du 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie parachutiste et sa garde,
- un commandant d'unité élémentaire avec son fanion et 2 sections du 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie parachutiste,
- un commandant d'unité élémentaire avec son fanion et 2 sections du 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie parachutiste,

#### **Mise en place directement au monument aux morts sur les allées du Maréchal Leclerc :**

- 1 section de réservistes du groupement de gendarmerie des Hautes Pyrénées,
- 1 section du groupement de soutien de la base de défense de Pau antenne de Tarbes,
- 1 détachement de la préparation militaire marine,
- 4 motocyclistes de la gendarmerie.